

CPPAP N° 1020 S 06643

Directeur de la publication Fabrice LERESTIF

Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43

Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr

Site : www.udfo35.fr

Imprimerie Colibri-Rennes

Prix : 0,30 €

PIC RENNES ARMORIQUE

INTER-PRO 35  
Le Syndicalisme Indépendant  
35, rue d'Échange  
35000 RENNES

Déposé le 17 mai 2018  
À distribuer avant le 20 mai 2018

**P1**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION  
DES ORGANISATIONS SYNDICALES  
DE L'UNION DÉPARTEMENTALE  
FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE  
**N°190 MAI 2018**

## ENFIN !

Nombreux ont été, ces mois derniers, les militantes et militants FO à compter les jours qui les séparaient du Congrès Confédéral. Ils voulaient retrouver l'organisation libre et indépendante à laquelle ils sont profondément attachés.

Ce congrès, certes tendu, ce qui est normal quand il faut crever un abcès, a surtout été une magnifique leçon de démocratie syndicale.

Dans quelle autre organisation peut-on voir plus de 3500 délégués, sans filtre bureaucratique, s'exprimer et décider des orientations et des mandats ?

Dans quelle autre organisation peut-on entendre 243 intervenants dire les choses au secrétaire général sortant, sans censure aucune, sur son rapport d'activité ?

Comme je l'ai dit à la tribune, il ne s'agissait pas de régler des comptes mais de retrouver nos fondements sans lesquels FO n'est plus FO.

Et c'est ce qui a été fait et bien fait !

Ceux qui souhaitaient nous amener vers les chemins marécageux, non pas du réformisme qu'ils ne représentent aucunement, mais de l'accompagnement, de la complaisance, voire de la servilité vis à vis du pouvoir ont reçu un désaveu majeur ! Et c'est salutaire.

Notre maison confédérale peut enfin redevenir l'outil au service des salarié(e)s et de leurs revendications à un moment où la brutalité et l'arrogance des "premiers de cordée" n'a plus de limite. Mr Macron vient de déclarer dans le magazine américain des milliardaires "Forbes" qu'il allait supprimer "l'exit tax" pour ne pas incommoder les puissants de ce monde. Il est certes plus facile de taper sur les retraités, les privés d'emploi, les salariés du privé comme du public et les jeunes. Ceux "qui ne sont rien" de son point de vue.

À nous désormais avec tous ceux qui se situent dans le camp de la résistance de faire barrage à ces nouveaux barbares et de réinventer des jours heureux.

**"VIVE LA SOCIALE  
VIVE FORCE OUVRIÈRE !"**

Rennes, le 14 mai 2018

Fabrice LERESTIF,

Secrétaire Général



SOMMAIRE

**PAGE 1 :**

ÉDITORIAL

**PAGE 2 :**

LES ARCHIVES DE FO ...

**PAGE 3 :**

L'UD EN ACTION ...

**PAGES 4 - 5 :**

24<sup>e</sup> CONGRÈS cgt-FO À LILLE ...

**PAGE 6 :**

1<sup>er</sup> MAI ...

**PAGE 7 :**

EN DIRECT DES SYNDICATS ...

**PAGE 8 :**

CAISSE DE SOLIDARITÉ,  
PERMANENCES UL, L'AFOC,  
CALENDRIER STAGES  
ET LE DESSIN DE PATOCHE ...

+

**POUR PLUS D'INFOS :**



**TIMBRES 2018 : 4,75 EUROS.**

[tresorerie.udfo35@orange.fr](mailto:tresorerie.udfo35@orange.fr)

### LA CITATION DU MOIS

"La formule est incontestable et je la revendique :  
le syndicalisme est révolutionnaire  
dans ses aspirations et réformiste  
dans sa pratique. C'est tout l'esprit  
de la charte d'Amiens".

Marc BLONDEL Secrétaire Général (1938-2014)

# LES ARCHIVES DE FO EN LIEU SÛR ...

Mardi 17 avril, à la Mairie de Fougères, était organisée une cérémonie pour la signature de la convention liant la ville et l'Union Locale Force Ouvrière pour la conservation de ses archives.

Notre camarade René Caillère, « *mémoire* » du syndicalisme local, a travaillé pendant trois ans avec le responsable des archives municipales au dépouillement de ces documents constituées d'affiches, d'articles de presse, de correspondances et de photos remontant jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

« *C'est un fonds riche d'informations et d'un intérêt historique majeur* » appréciait le maire Louis Feuvrier. « *Les archives nous rappellent à notre devoir de résistance. Elles sont importantes pour la mémoire des mouvements* » expliquait Fabrice Lerestif, Secrétaire Général de l'UD Force Ouvrière. René Caillère, quant à lui, convenait que se séparer de tels documents n'avait pas toujours été facile pour les militants « *mais il est important que ces archives soient bien conservées, comme il est important que la mémoire des ouvriers reste intacte* ».



Le maire de Fougères Louis Feuvrier, René Caillère représentant l'Union Locale FO et Fabrice Lerestif, Secrétaire Général de l'UD ont signé la convention liant la ville et le syndicat.

Around them, some historical documents...

Ces documents dont certains de l'époque de la CGT avant la scission de 1948 seront donc désormais en lieu sûr, et conservés dans les meilleures conditions. Bien que restant la propriété de FO, ils seront accessibles à tous et donc utiles pour ceux qui s'intéressent au mouvement ouvrier.

Ainsi de ces photos émouvantes du congrès de l'UD de 1926 qui se tenait à Fougères ou de cette charrette remplie de pains destinés aux grévistes de 1906.



Source des citations :

[https://actu.fr/bretagne/fougères\\_35115/des-archives-force-ouvriere-deposees-la-mairie-fougères\\_16535963.html](https://actu.fr/bretagne/fougères_35115/des-archives-force-ouvriere-deposees-la-mairie-fougères_16535963.html)



# L'UD EN ACTION ...

19 AVRIL  
RENNES



## RÉINVENTONS LES JOURS HEUREUX !

Chacun le sent, un bras de fer est engagé avec Macron et ses appuis patronaux et de ce bras de fer dépend notre avenir proche et celui de nos enfants.

Adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944, le programme du Conseil National de la Résistance intitulé «les jours heureux» prévoyait notamment alors même que la victoire contre les nazis n'était pas obtenue : la liberté de pensée, de conscience et d'expression, la liberté de la presse et son indépendance à l'égard de l'État et des puissances d'argent, la liberté d'association, de réunion et de manifestation.

Sur le plan économique et social ; l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie. Le retour à la nation des grands moyens de production. Le droit au travail et au repos, la garantie du pouvoir d'achat, la reconstitution d'un syndicalisme indépendant, un plan complet de sécurité sociale, une retraite permettant de vivre dignement...

En 2018, alors que la France est la cinquième puissance du monde, que les actionnaires empochent des dizaines de milliards de profits, Macron et ceux qui l'ont mis en place voudraient nous faire croire qu'il n'y a plus de moyens pour instruire, soigner, protéger. Qu'il n'y a plus de place pour un code du travail pour les salarié(e)s, plus de place pour les services publics ni pour les statuts, plus de place pour les droits collectifs, plus d'argent pour les retraité(e)s qui ont tant donné, plus d'argent pour les privés d'emploi qui ont pourtant cotisés.

Face à ces fossoyeurs des JOURS HEUREUX, à ces falsificateurs, menteurs et voleurs, nous n'avons qu'une seule possibilité : fédérer les luttes en cours cheminots, postiers, salariés de carrefour, salarié(e)s des EHPAD, étudiants et professeurs, retraité(e)s ...) et généraliser la grève, celle qui comme en 1995 bloquera les mauvais coups et permettra ensuite la reconquête de nos droits.

## TOUS ENSEMBLE RÉINVENTONS LES JOURS HEUREUX !

...extrait du tract diffusé lors de la manif.



# 24<sup>e</sup> CONGRÈS cgt-FO À LILLE ...



## **XXIV<sup>ème</sup> congrès de la cgt - FORCE OUVRIÈRE : du riffi ou exercice aigu de la démocratie ouvrière ?**

Je n'étais pas présent au Congrès Confédéral et la lecture de la presse, j'ai pu, comme beaucoup, avoir le sentiment que ce XXIV<sup>ème</sup> congrès se résume à une bataille rangée générale doublée d'un combat singulier fait d'amertume et d'aigreur entre le secrétaire général sortant et le nouvel élu.

J'ai réfléchi à notre histoire. La Charte d'Amiens était un compromis entre des tendances opposées du mouvement ouvrier mais ce compromis dépasse ces oppositions et fonde les principes de l'indépendance syndicale qui nous gouvernent encore.

Elle affirme :

**« Dans l'œuvre revendicative quotidienne, le syndicat poursuit la coordination des efforts ouvriers, l'accroissement du mieux-être des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, etc. Mais cette besogne n'est qu'un côté de l'œuvre du syndicalisme : il prépare l'émancipation intégrale qui ne peut se réaliser que par l'expropriation capitaliste ; il préconise comme moyen d'action la grève générale et il considère que le syndicat, aujourd'hui groupement de résistance, sera, dans l'avenir, le groupement de production et de répartition, base de réorganisation sociale. »**

Ce balancier entre les objectifs réformiste et révolutionnaire du syndicalisme apparaît comme centre de la discussion de tous les Congrès de la vieille CGT puis de la CGT-Force Ouvrière. En effet, le rapport entre les deux objectifs ne peut qu'être dialectique, s'en tenir au réformisme, sans visée révolutionnaire, alors que les acquis ouvriers sont, sans cesse, remis en cause par le patronat et l'état, c'est prendre le risque de ne faire qu'accompagner les politiques gouvernementales, n'en rester qu'à l'objectif révolutionnaire et à l'attente du « grand soir », c'est se condamner à l'impuissance face aux nécessités quotidiennes.

Les attaques contre l'indépendance syndicale par la voie soit de l'intégration du syndicalisme à l'appareil d'état soit par sa répression ont historiquement été menées sous des aspects et des vocabulaires différents mais ont toujours exercé sur le syndicalisme une pression extraordinaire qui, nécessairement, se traduit dans nos débats internes. Aujourd'hui, la politique menée à notre égard reprend les principes corporatistes de la Charte du Travail (voir l'instauration du CSE). Elle dévoie le mot réforme, la réforme deviendrait la destruction systématique des droits collectifs, détruit les outils du réformisme tel le paritarisme, tente de supprimer nos moyens et de nous assécher financièrement. La tentation est grande, pour survivre, d'accompagner cette politique notamment pour garder des financements.

Nous ne sommes pas des syndicalistes par hasard et nous exprimons avec passion ; dans les années 20 (1920), certains venaient à un congrès avec leur revolver. Aussi, même aujourd'hui, un observateur extérieur serait frappé de voir avec quelle véhémence, dans des commissions de résolution, nous nous écharpons pour une virgule. Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, lorsqu'une bonne partie des militants ont estimé que les positions prises quant aux ordonnances Pénicaud-Macron passaient notre ligne rouge et étaient contraires aux résolutions du XXIII<sup>ème</sup> congrès, que le débat ait pu être au moins très passionné, voire violent (sans revolver, cette fois).

L'important n'est pas la surface des petites phrases, du simplisme des tweets, c'est qu'en définitive, les positions de la CGT-FO puissent réunir ses propres militants et la classe ouvrière autour des revendications. C'est la seule attitude à la fois réformiste (au sens propre), c'est-à-dire tendant à l'amélioration progressive de la situation des salariés et révolutionnaire pour aboutir à un modèle économique qui ne remettrait plus en cause les acquis et parce qu'il arrive un moment où les revendications ne peuvent être satisfaites dans le cadre du capitalisme.

**Vive le syndicalisme indépendant : Vive la CGT-Force Ouvrière.**

Gérard HINAUX



# 24<sup>e</sup> CONGRÈS cgt-FO À LILLE ...



**Un peu plus de 3 500 délégués (le plus gros congrès syndical de France), 243 intervenants concernant le rapport d'activité dont 6 pour l'Ille-et-Vilaine.**



Toutes les interventions des camarades du 35 seront disponibles sur le site de l'UD : [www.udfo35.fr](http://www.udfo35.fr)

## CONCLUSION RÉSOLUTION GÉNÉRALE

« Le Congrès soutient l'ensemble des syndicats FO, du public comme du privé, en combat et qui se mobilisent pour une juste répartition des richesses, pour garantir nos droits collectifs et nos statuts et pour résister à une logique d'individualisation de la société visant à « déprotéger » tous les travailleurs. Face à toutes les attaques actuellement en cours, les mobilisations se multiplient dans une multitude de secteurs dans les EHPAD, la fonction publique, Air France et Aéroport de Paris, la grande distribution, les banques, etc. Le Congrès affirme en particulier son total soutien aux cheminots en grève depuis plusieurs semaines, et à la fédération FO des cheminots. Le Congrès exige le retrait du projet de loi, le maintien du statut particulier des cheminots, ainsi que le maintien du service public ferroviaire. Le Congrès apporte son soutien indéfectible aux travailleurs dans la lutte, en France et dans le monde entier. Compte tenu de l'extrême gravité de la situation et des risques qui se profilent pour les travailleurs, les droits sociaux, notre modèle social et les valeurs républicaines, le congrès considère que la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire, y compris par la grève. Il donne mandat à la Commission Exécutive et au Bureau Confédéral pour prendre toutes les dispositions et initiatives dans ce sens, y compris en lien avec toutes les confédérations syndicales, à la recherche de la plus grande unité possible. Il appelle toutes les structures FO, tous les militants, à rester réactifs et mobilisés. **RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR.** »

24ème Congrès de la CGT-FO à Lille, 27 avril 2018, après midi. Discours de Pascal ...





# 1<sup>ER</sup> MAI ...

**Merci à tous les camarades qui se sont impliqués dans les manifestations du 1<sup>er</sup> mai tant à Rennes, qu'à St Malo, Fougère, Redon ... Il était important dans le contexte social actuel que FO porte plus que jamais les revendications et l'unité syndicale.**



**RENNES  
6000 MANIFESTANTS**



**REDON 200 MANIFESTANTS  
INTERVENTION DE NICOLAS BERNARD SG UL REDON**



## APPEL AUX VOLONTAIRES

**Pour assurer une ou plusieurs permanences régulières à l'UL FO RENNES :**

**MISSIONS :** Prendre le téléphone et prendre les messages - recevoir les salariés - donner les 1<sup>ers</sup> conseils - mise à jour de la documentation dans la bibliothèque. si possible de préférence les lundi, mardi et jeudi après midi / Formation possible sur demande

Contact : [ulforennes@gmail.com](mailto:ulforennes@gmail.com)



# EN DIRECT DES SYNDICATS ...

## SDASFO 35 (ACTION SOCIALE)



**Action de soutien du SDASFO35 aux salariés du GSMS fil rouge, pour la sauvegarde de tous les emplois, pour le maintien du service. Le 19 avril devant l'espace Accompagnement, 1 rue Jean Coquelin à Rennes.**

Contact : Jacques TALLEC / 06 32 15 95 91

## ALERTE DE LA COMMISSION JURIDIQUE

### ATTENTION PROJET DE LOI PACTE (2018) :

Bruno LEMAIRE (Le Parisien) 03/05/2018 : « Nous allons supprimer le seuil de 20 salariés et les obligations sociales et fiscales, à l'exception de celles liées à l'emploi de personnes en situation de handicap. Par ailleurs, les entreprises « devront avoir franchi pendant cinq années consécutives le seuil de 10 ou 50 salariés pour se voir imposer les obligations sociales et fiscales qui y sont liées »...ce qui permettrait d'accepter des commandes supplémentaires et d'embaucher sans contrainte du lendemain. »

### CONSÉQUENCES :

**Supprimer le seuil de 20 salariés, c'est :**

- ➔ supprimer l'obligation d'un **règlement intérieur** (à partir de combien de salariés devra-t-il être mis en place ?);
- ➔ Moins de financement pour la formation professionnelle (les entreprises cotiseront à 0,55% de la masse salariale au lieu de 1%);
- ➔ Moins de financement pour le fond national d'allocation au logement (0,1 % au lieu des 0,5%) ?

**Allonger l'observation des effectifs à 5 années au lieu de 12 mois, c'est retarder voir supprimer la possibilité de mettre en place la représentation du personnel.**

## SNFOLC (FNEC-FP)



Samedi 21 avril dernier, la Coordination des Collèges Rennais et l'association de Villejean "Si on s'alliait", soutenues par le SNFOLC, à l'initiative de la manifestation, ont défilé dans les rues de Rennes pour rappeler leur opposition à la nouvelle sectorisation

qui touchera plusieurs collèges de la ville dès la rentrée prochaine.

Les impacts de la nouvelle carte scolaire seront conséquents : explosion des effectifs dans les collèges des Hautes Ourmes et Montbarrot (un des deux sites de Rosa Parks), perte de mixité sociale pour le collège du Landry, fragilisation du collège Zola... Et surtout la fermeture du deuxième site de Rosa Parks (Malifeu). Alors, ne nous y trompons pas : malgré les dires du Conseil Départemental et de la DSDEN, la fermeture de Malifeu revient, de fait, à fermer un collège entier ! Il y a un an, Force ouvrière s'était battue contre la fermeture du collège Surcouf à St Malo. Il semblerait que tous les ans des économies soient faites sur le dos des établissements situés dans des quartiers déjà en difficulté. Cela est indigne de notre service public d'éducation ! Nous refusons cette logique économique qui va de pair avec toutes les réformes déjà en cours : réforme du lycée, Parcoursup, Plan étudiants, et plus largement les ordonnances, les lois Travail, la réforme du rail...

Ce samedi 21 avril, les manifestants, enseignants, parents et élèves se sont retrouvés devant le site Malifeu et ont marché jusqu'au collège du Landry, en décorant au passage la DSDEN, pour dire leur colère et affirmer une fois de plus leur détermination dans la lutte.



Contact : Didier GAILLARD / 02 99 30 78 80

# GRÈVE ET MANIFESTATION INTERSYNDICALE MARDI 22 MAI

**10H30 ESPLANADE CHARLES DE GAULLE À RENNES**

**Pour ce qui concerne FO, nous appelons à une mobilisation interprofessionnelle. C'est tous ensemble qu'il faut faire barrage à la Macroneuse !**

## CAISSE SOLIDARITÉ INTERPROFESSIONNELLE :

Le pouvoir et ses subsidiaires sont décidés à faire taire toute résistance sociale.

Cela passera à n'en pas douter par une forme d'asphyxie financière, qui commence par une baisse déjà sensible des subventions, conjuguée à l'augmentation des tous les coûts. Il est clair que la période qui vient sera difficile pour le syndicalisme indépendant et donc pour l'UD FO Ille-et-Vilaine.

Il faut bien évidemment développer encore et toujours notre syndicalisation.

Mais en attendant si chaque adhérent(e) verse ne serait ce que quelques euros, la "force ouvrière" pourra continuer de s'exprimer pleinement dans les semaines et les mois qui viennent.

**Chacun en mesure l'enjeu fondamental.**

**Chèque à l'ordre UD FO 35 à envoyer :**  
**35 rue d'Échange 35 000 Rennes**  
 avec au dos la mention : "Caisse Solidarité interpro".

# QUE LA FORCE SOIT...

J  
M  
U  
N  
I  
C  
I  
A  
L  
E



# OUVRIÈRE

## ABROGATION DES LOIS SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES

- ☞ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein
- ☞ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités
- ☞ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé
- ☞ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public
- ☞ Revalorisation des pensions

**Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !**

## PERMANENCES DES UNIONS LOCALES

### RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES

**02.99.65.36.60**

ulforennes@gmail.com

Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

### SAINT-MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO

**09.66.96.37.97**

ulfostmalo@wanadoo.fr

Mardi et vendredi 9h-12h / 14h-19h

### FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGÈRES

**02.99.99.00.49**

Tous les mardis après-midi,  
 (juridique : un lundi sur trois)  
 ulfougoueres@orange.fr

### VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ

**02.99.74.42.80**

ulfovitre@orange.fr

Vendredi 11h30-14h30

### REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON

**02.99.71.16.48**

**06.26.88.51.88**

fo.redon@yahoo.fr

### GUICHEN

**07.83.67.25.78**

ulfoguichen@gmail.com



## Le calendrier des stages de formation syndicale à l'UD en 2018

### DATES

### INTITULÉ DU STAGE

du mardi 10 au Jeudi 12 JUILLET	NÉGOCIER
du mardi 25 au jeudi 27 SEPTEMBRE	CONNAITRE SES DROITS
du lundi 8 au vendredi 12 OCTOBRE	DÉCOUVERTE de FO
Du Lundi 12 au Mardi 13 NOVEMBRE	LES TRÉSORIERES de SYNDICAT

SI LES DATES NE VOUS CONVIENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique dans les départements 22, 29 ou 56.

**NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER :**  
**02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr**



Association de défense  
 des Consommateurs et des Locataires

## PERMANENCES

À l'Union Départementale FO 35

35, rue d'Échange, Tél. 02 99 65 36 66

Lundi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

Mardi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

Mercredi : 14h00 à 17h30

Jeudi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

Vendredi : 9h00/12h00 – 13h00/17h00

À la Maison de la Consommation

48, Bd Magenta, Tél. 02 99 30 44 41

Lundi de 14h00 à 17h30

Jeudi de 10h00 à 12h00

Sans rendez-vous : mardi, mercredi et vendredi après-midi + permanences à la MCE.

Pour les autres horaires uniquement sur rendez-vous.